

La Face cachée du drame de Notre-dame : Des mensonges aux abus de pouvoir



[Source : apar.tv]

Il y a des jours où l'on ne préférerait pas avoir internet. Il y a des jours où face à la vérité on préférerait un bon mensonge. Rapide et rassurant. C'est ce que vous risquez de ressentir après le récit glaçant autour de l'incendie de Notre-dame publié par le Media en 4-4-2. Heureusement – comme nous avons l'habitude de le répéter en ce moment – à la fin c'est dieu qui gagne.

Par Rose Sélavy

Orange et les autorités chargées de la restauration de la cathédrale incendiée le 15 avril 2019 reprennent les visites du monument, mais... virtuelles et payantes. Deux heures de spectacle, dont 45 minutes d'expérience immersive, *Éternelle Notre-Dame* vous fait voyager dans le temps et plonger dans l'univers de la cathédrale du XIII^e au XXI^e siècle. Autrefois on appelait ça tout simplement son et lumière.



La cathédrale est la proie des flammes, comme le montre cette image capturée

par un drone de la police. La cathédrale est la proie des flammes, comme le montre cette image capturée par un drone de la police.

© Drone de la Police

A présent, c'est beaucoup mieux. Prix annoncé : 20,99 €. En parcourant le site on apprend que c'est le tarif réduit. La place est à 30,99 € (30 % du prix du billet vont à l'établissement public en charge de la conservation et de la restauration de la cathédrale et à la Fondation Notre-Dame). L'immersion en plein Moyen-Âge se fait en toute sécurité : pass vaccinal et masque obligatoires. Gel hydroalcoolique disponible à toutes les étapes de la visite. Matériel rigoureusement désinfecté entre chaque séance (casque, sac à dos, lanières). Cent personnes par heure sur 1500m², soit 15m² par personne. Ça fait rêver, non ? Le spectacle est produit et réalisé par Amaclio, une société créée par deux passionnés d'histoire, François Nicolas et Bruno Seillier. Leur dernier spectacle, *La nuit aux Invalides* en juin 2021, n'a pas fait que des heureux. Certains spectateurs ont réservé des places sans être vaccinés. Entre-temps, la législation a changé, le pass sanitaire est devenu obligatoire, mais Amaclio a refusé de les rembourser. Ils se sont épanchés sur les pages Jaunes : société malhonnête, expérience catastrophique, quelle déception ! La société, subissant un plan de redressement depuis le 5 décembre 2018, n'a sans doute pas les moyens de rembourser sa clientèle.

Film catastrophe

Tout aussi virtuel sera le film catastrophe à la française de Jean-Jacques Annaud : *Notre-Dame brûle*. Il sort le 16 mars, un mois avant la date anniversaire de l'incendie. Budget : 30 millions apportés par TF1, Pathé et Jérôme Seydoux. Le réalisateur, Jean-Jacques Annaud, est membre de l'Académie des Beaux Arts. Il est aussi chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier des Palmes Académiques et Commandeur des Arts et Lettres ! Hypothèse de base du scénario : c'est un mégot qui a foutu le feu ou bien un court-circuit. Bref, c'est la faute à pas de chance. Rien de criminel. « *La reconstitution heure par heure de l'invraisemblable réalité des événements du 15 avril 2019* », nous dit UniFrance. C'est en effet invraisemblable.



Jean-Jacques Annaud et son ami Roman Polanski

On gratte un peu le vernis ? Jean-Jacques Annaud, cité dans les Paradise Papers, a été condamné pour blanchiment de fraude fiscale à neuf mois de

prison avec sursis et 120 000 euros d'amende pour avoir oublié de déclarer au fisc 1,2 million d'euros. L'appartenance à la France China Foundation n'a pas suffi à éloigner les aigris du fisc qui se sont demandé où avait disparu l'argent du tournage de *Sept ans au Tibet* en 1997. *Notre-Dame brûle* a reçu l'appui du CNC, présidé par Dominique Boutonnat, visé par une plainte pour agression sexuelle et tentative de viol. Comme dirait Jean-Michel Trogneux, Nobody's perfect !

Produits dérivés métaverses

Autre produit dérivé annoncé par les médias : un jeu en réalité virtuelle au cœur de la cathédrale, fruit de la collaboration entre Jean-Jacques Annaud et le développeur de jeux vidéo français Ubisoft. La cathédrale du jeu *Assassin's Creed Unity*, qui se déroule pendant la Révolution française, resservira. À l'aide de lunettes de réalité virtuelle, le joueur tentera de combattre l'incendie et de sauver des reliques. L'exportation du jeu sera « *une manière de rendre Notre-Dame plus éternelle que jamais* », nous explique *FranceInfo*. Plus belle qu'avant, a dit le président. Plus éternelle que jamais, affirme *France Info*. L'incendie aurait-il apporté un « plus » à Notre-Dame ?

Que va devenir la cathédrale ?

L'esthétique médiévale a-t-elle fait son temps ? Certains craignent un nouveau Disneyland. Quand on voit les propositions du diocèse pour l'intérieur, on peut craindre le pire. Le père Gilles Drouin, soutenu par Michel Aupetit, l'archevêque de Paris, a pour projet de « *mettre en scène les grands moments de la Bible pour expliquer de la manière la plus intelligible au commun des mortels, qu'il soit chinois ou suédois, ce que tout cela signifie. Il est prévu de projeter sur certains mots et expressions en mandarin, en français ou en espagnol, et en anglais* ». Son plan, présenté le 9 décembre 2021, intègre une ouverture à l'art d'aujourd'hui, « *dans la tradition de l'histoire de la cathédrale qui a toujours accueilli le meilleur de l'art de son temps* » nous explique *Famille chrétienne*. La commission nationale du patrimoine et de l'architecture de France a quand même exprimé de sérieux doutes sur les futurs bancs pour les fidèles, au design très contemporain, pliables, équipés de roulettes et de lumignons. « *Cela ressemblait vraiment à des bancs d'aéroport... Notre avis, après en avoir longtemps discuté, est très réservé* », conclut un expert. La reconstruction de l'extérieur se déroule selon un plan plus conventionnel. Bien qu'il ait déjà annoncé un concours international d'architecture pour redessiner la flèche de Notre-Dame, Emmanuel Macron a confirmé que le célèbre élément serait restauré à l'identique.

Ile de la Cité : des milliards en jeu

Avant l'incendie, Notre-Dame et l'île de la Cité avaient déjà éveillé déjà les convoitises des architectes Dominique Perrault et Philippe Belaval. Leur rapport, commandé par François Hollande et Anne Hidalgo en décembre 2015,

offrait « une vision de l'île à l'horizon des vingt-cinq prochaines années ». Des milliards en jeu. De quoi plaire aux promoteurs. De quoi faire craindre le pire.

Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque nationale de France, fait partie du réseau Mitterrand et Lang. Jean-Michel Wilmotte a aménagé une partie des appartements privés de François Mitterrand au palais de l'Élysée. Tous deux font partie du petit monde qui assiste à la cérémonie d'installation de Frédéric Mitterrand à l'académie des Beaux-Arts à Paris, France, le 5 février 2020. Sur les photos on peut voir : Jean-Michel Wilmotte avec Roman Polanski, Yann Arthus-Bertrand, Farah Palhavi, Marc Ladreit de Lacharriere, Adrien Goetz, Marc Lambron, Jacques Perrin, Karim Aga Khan.

Après l'incendie, Jean-Michel Wilmotte et Dominique Perrault sont toujours là et toujours au service du pouvoir en place : selon eux, la restauration de Notre-Dame devra se faire grâce à des techniques et matériaux de construction modernes, seule solution pour respecter le court délai imposé par Emmanuel Macron.

À 50 mètres de Notre-Dame, le pire est déjà arrivé, à l'Hôtel-Dieu

Un tiers de l'Hôtel-Dieu – 20 000 m², dont l'aile donnant sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame – a été cédé au promoteur Novaxia, après l'incendie de la cathédrale, via un bail de 80 ans de 144 millions d'euros de redevance d'exploitation (244 sur la durée du bail). Anne Hidalgo a insisté pour que l'Hôtel-Dieu ne soit pas classé. Martin Hirsch à la tête de l'AP-HP, son propriétaire, n'y a rien trouvé à redire, malgré l'obstination de la Commission du Vieux-Paris qui le demande depuis mai 2018. Projet de Novaxia : « *un pôle "attractivité" avec une offre variée de restauration et de commerces qui viendra renforcer l'attractivité et l'animation de ce lieu emblématique. Un restaurant gastronomique, un café, un "food court" et des commerces seront sélectionnés par les différentes parties prenantes* ». En 2020, cette proposition a été primée, pour des raisons très certainement esthétiques et culturelles, par l'association de professionnels du bâtiment Le Geste d'or.

Peu après avoir signé le bail de l'Hôtel-Dieu, Joachim Azan, qui dirige Novaxia, a été condamné à 300 000 € d'amende par l'Autorité des marchés financiers pour « *dispositifs lacunaires dans la gestion des conflits d'intérêts, non-respect des limites des frais mentionnées dans le prospectus de présentation des fonds, manquements aux obligations commerciales ainsi que manque de diligence et loyauté à l'égard de la mission de contrôle* », etc. Entre Martin Hirsch et Joachim Azan, le sort de l'Hôtel-Dieu est-il en de bonnes mains ?

Sécurité défaillante avant l'incendie

La sécurité de la cathédrale était déléguée à la société Elytis deux agents

de la société étaient mobilisés au PC sécurité Notre-Dame – l'un devant l'écran de surveillance, l'autre en ronde sur le terrain. Depuis 2014, pour cause de rentabilité, il n'y en avait plus qu'un, avec en appui un surveillant de la cathédrale. Résultat : impossible de faire des pauses et la moindre sollicitation obligeait l'employé d'Elytis à quitter du regard le système de sécurité incendie.

N'importe qui pouvait monter sur Notre-Dame sans être vu et répandre un produit, comme la nanothermite, évoquée par des complotistes qui doutent que des poutres de neuf siècles puissent prendre feu avec autant de bonne volonté. En effet, comment faire brûler des poutres du XIIe siècle, résistantes comme de l'acier ?

La nanothermite utilisée pour les tours de New York le 11 septembre 2001 est une hypothèse écartée avant toute enquête par le gouvernement et ses médias. Qui dispose de thermite ? L'Armée. Et voilà le Général Georgelin, nommé, deux jours après l'incendie, représentant spécial pour la sauvegarde et la restauration de Notre-Dame. Qu'est-ce qui a pu provoquer une explosion après le début de l'incendie ? La thermite.

« Je vois pas d'hypothèse que je puisse dire »

Benjamin Mouton n'a pas de conflit d'intérêts (il est à la retraite). Lorsqu'il était architecte en chef des monuments historiques, responsable de Notre-Dame, entre 2000 et 2013, il a supervisé la rénovation de la sécurité incendie.

« Le sujet de la sécurité incendie a été posé à partir de mon arrivée. J'ai géré le sujet de bout en bout. » Donc la sécurité incendie, il connaît : « Là où j'étais stupéfait c'est de la rapidité avec laquelle le chêne de Notre-Dame a brûlé. Un chêne aussi vieux; ça ne peut pas brûler comme une allumette. C'est absolument incompréhensible. Il faut une vraie charge calorifique au départ pour lancer un tel sinistre. Le chêne est un bois particulièrement résistant. Je vois pas d'hypothèse que je puisse dire. »

L'hypothèse d'un court-circuit ou d'un mégot d'un chantier ?

« J'en ai parlé à mon confrère Philippe Villeneuve, qui est l'architecte en chef des Monuments historiques et qui m'a donné son accord pour que je participe ici ce soir, et il m'a dit avoir connu un seul départ de feu dans la culée, c'est-à-dire dans la partie de toiture qui rencontre le transept. Il m'a dit uniquement ça : "Il n'y avait pas de chantier à cet endroit-là". »

Un architecte avec conflits d'intérêts déclare : l'incendie était prévisible

François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques impliqué dans la restauration de nombreux monuments en France, signale qu'il était bien connu que les poutres de chêne sous le toit en plomb de Notre-Dame présentaient un risque élevé d'incendie.

La Cour des comptes met le nez dans le chantier de restauration

Son rapport ne laisse pas grand-chose de côté, à part l'enquête, qui n'entre pas dans son domaine. Avant l'incendie : des travaux nécessaires restaient en plan. A la date de l'incendie, le mécénat de la Fondation Notre Dame et de la fondation américaine Friends of Notre-Dame de Paris n'avaient rien versé, même si le programme de travaux qu'il contribuait à financer avait connu un début d'exécution, notamment le montage d'un échafaudage de grande ampleur autour de la flèche. Après l'incendie, l'élan de générosité des donateurs a atteint 825 millions d'euros, mais l'utilisation des fonds n'est pas transparente. Le comité de suivi des travaux, créé trois jours après l'incendie et définitivement adopté le 16 juillet 2019, ne s'est pas réuni avant juillet 2020, soit plus d'un an après l'incendie. Il n'a pas pu informer les donateurs de l'emploi des fonds. Des détournements sont suspectés. Ainsi, le siège de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris est situé au 2Bis cité Martignac, dans un bâtiment propriété de l'État. Coût de la location pour cinq ans de locaux qui devraient être mis à disposition gratuitement : 1,65 M€. Rémunérations de 39 agents : près de 4 M€. La cour des comptes relève qu'il paraît difficile de considérer qu'ils relèvent tous des travaux de conservation et de restauration de la cathédrale.

Un architecte, M. Villeneuve, a proposé un taux de majoration de 30 %, pour les travaux de sécurisation et de consolidation de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Demande revue à la baisse. Ce même architecte a, d'un côté, reçu des indemnités pour la résiliation des marchés en cours dont aucun n'était achevé à la date de l'incendie, et de l'autre, a bénéficié d'un nouveau contrat pour assurer la restauration.

Stratégie du choc

Le choc de l'incendie de Notre-Dame de Paris a permis de reporter l'annonce de mesures aptes à calmer la colère des Gilets Jaunes. Les réactions du gouvernement ont été fulgurantes, comme si elles suivaient un plan, mais nous ne l'envisageons même pas, ce serait du complotisme. Emmanuel Macron « triste » de voir la cathédrale brûler. La joie des deux compères Macron et Philippe est pourtant manifeste (*voir vidéo*). Tout va vraiment très vite, comme si c'était prévu : incendie le 15, dépôt d'un projet de loi d'exception le 24 pour la reconstruction de Notre-Dame et du quartier de l'île de la Cité

(planifiée depuis les années Hollande).

Par l'annonce que Notre-Dame sera reconstruite « *plus belle encore* », l'inculture confirme en toute décontraction son apparition au sommet de l'État devant un parterre d'architectes.

« *Et je l'ai dit le soir de l'incendie, nous construirons Notre-Dame plus belle encore en repensant ses abords : le parvis, le square Jean XXIII, la promenade du flanc sud de l'Ile-de-la-Cité, dans un dialogue constant, notamment avec le clergé et la Ville de Paris et en nous appuyant sur les travaux qui ont été réalisés il y a maintenant plus de deux ans par plusieurs ici présents, et en lui redonnant une flèche.* »

Et tout ça fissa pour les touristes des Jeux olympiques de 2024. Tiens ! c'était la date prévue par la mission Béval-Perrault en 2016.

Les affaires reprennent

Et coucou revoilà le rapport Béval-Perrault de 2016, qui prévoit, entre autres nuisances :

« *Le parvis de Notre-Dame recouvert d'une immense dalle de verre au-dessus de la crypte archéologique ; aux pieds de la cathédrale, un débarcadère et des plates-formes flottantes accueillant piscine, cafés, restaurants, salles de concert ; le long de la Seine, une longue promenade végétalisée, débarrassée des voitures, reliant les pointes aval et amont de l'île ; deux nouvelles passerelles qui franchissent le fleuve ; un peu partout, des verrières, des passages couverts, des galeries souterraines, des atriums en sous-sol...* »

Ne perdons pas de temps avec les appels d'offres

Le surlendemain de l'incendie, 17 avril, le Conseil des ministres...
– a nommé l'ancien chef d'état-major des armées, le général Jean-Louis Georgelin (membre du club du Siècle), pour conduire depuis l'Élysée une mission de représentation spéciale « afin de veiller à l'avancement des procédures et des travaux qui seront engagés » ; C'est ce général qui, lors d'un échange à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2019, a demandé à Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, « *qu'il ferme sa gueule* » alors que ce dernier avait à plusieurs reprises affirmé son souhait de reconstruire la flèche à l'identique.

– a fait un projet de loi régissant la collecte de fonds, régularisant la nomination du général Georgelin qui a atteint la limite d'âge et surtout exemptant sa mission de toutes les procédures d'appel d'offres, des lois de protection du patrimoine, toutes ces contraintes inutiles qui font toujours perdre un temps précieux.

– a lancé un concours international d'architecture pour reconstruire Notre-Dame.

Parlons d'autre chose

Plusieurs projets sont immédiatement présentés par des designers et des architectes qui dessinent leurs visions de la future cathédrale en tant que rentable attraction touristique. A force de discuter de ces visions plus ou moins aberrantes, on en a oublié les Gilets Jaunes et même la cause de l'incendie.

L'incendie qui a fait passer les Gilets Jaunes à la trappe a également fait disparaître le chef-d'œuvre de parias du Moyen-Âge, les Cagots. Comme les non-vaccinés aujourd'hui, ils étaient stigmatisés. Forcés de vivre à l'écart dans les bois, ils n'avaient que le droit d'être charpentier ou tonnelier. Ce sont eux qui ont construit la charpente de Notre-Dame de Paris selon le nombre d'or. Eux qui, pour entrer dans une église, devaient emprunter une porte dérobée, avaient leur bénitier à part, faisaient leur communion sans contact physique...